

# Domaine des Chênes Bleus

Modifications demandées par l'acquéreur pour permettre la réversibilité du logement selon les règles décrites aux articles 11 à 15 de l'arrêté du 24 décembre 2015.

Les interventions nécessaires sont les suivantes:

- Intervention sur l'installation électrique
- Intervention sur les revêtements de sol
- Intervention sur les murs
- Intervention sur les plafonds

*Le présent document est susceptible de modifications techniques ou administratives v2*



Chemin de la Peyrette 31170 TOURNEFEUILLE

## Bât G10 Logt 29 - T3

Surfaces habitables m<sup>2</sup>

Entrée / Séjour / Cuisine	29,70
Salle d'eau / WC	3,47
Chambre 1	13,79
Chambre 2	10,91
Salle de bains / WC	5,52
Dégt.	1,91

Les surfaces des pièces comprennent les surfaces des placards

**Total habitable 65,30m<sup>2</sup>**

Jardin	env. 48,00m <sup>2</sup>
Terrasse	6,60m <sup>2</sup>
Garage	16,80m <sup>2</sup>

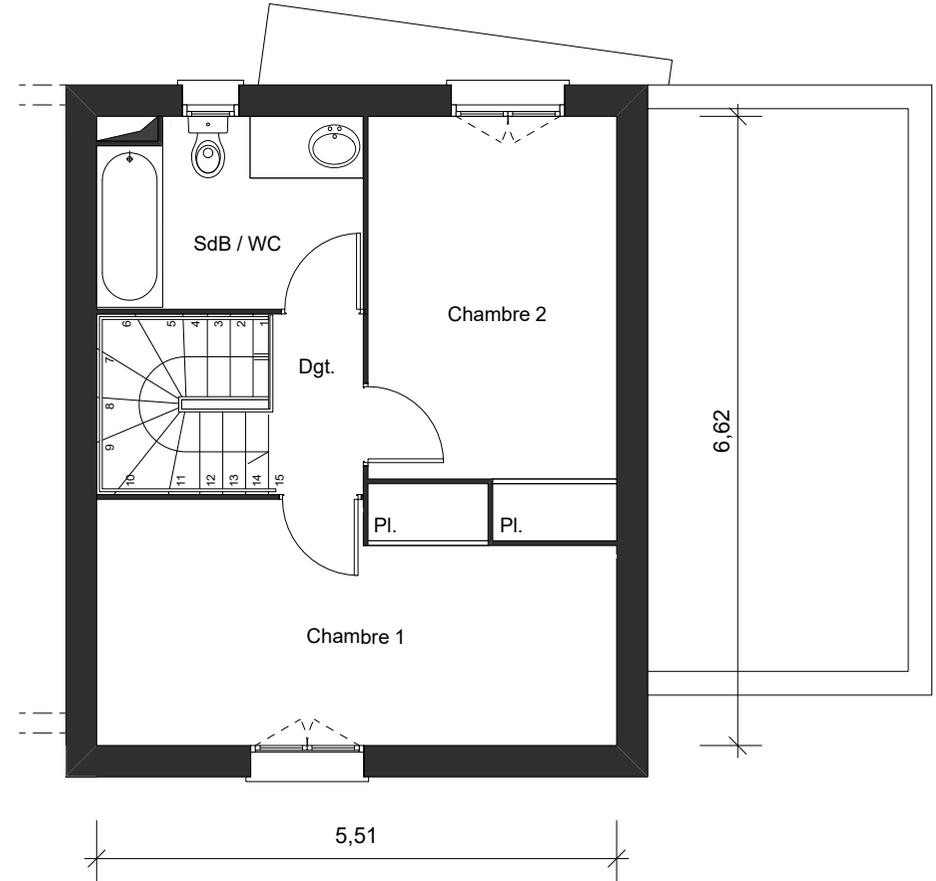
Le présent document est susceptible de modifications techniques ou administratives v2

# Domaine des Chênes Bleus

Bât G10 Logt 29 - T3



REZ-DE-JARDIN

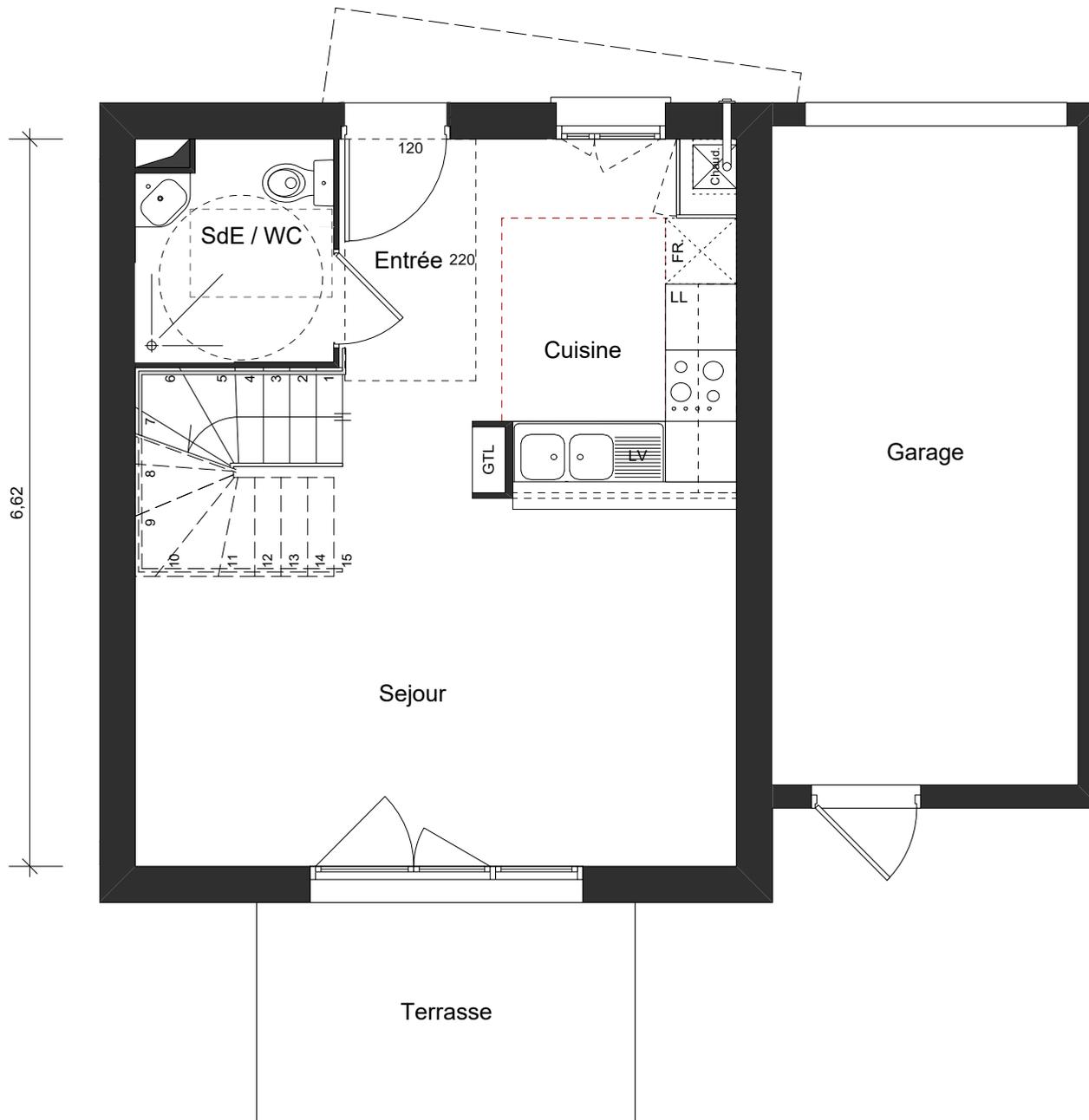


ETAGE



# Domaine des Chênes Bleus

Bât G10 Logt 29 - T3



REZ-DE-JARDIN

Configuration adaptée  
Personne à Mobilité Réduite  
*étage sans changement*